

LIEU	Foyer de la salle polyvalente, Tolochenaz	
DATE, HORAIRE	14 juin 2023, à 19h30	
ORDRE DU JOUR	Séance informelle	
ORGANISATION DE LA SEANCE	Mme Sylvie Ciana – Présidente du CET et membre du Comité de direction Asime	
PARTICIPANTS PRESENTS	<p><b>Le quart parents</b> Mme Maud Guye-Vuillème (Morges-Est) M. Emanuele Leoni (Morges-Est) M. Fabrizio Grosso (Morges-Ouest) M. David Lenoir (Morges Beausobre) M. Marc Audard (Morges Beausobre) M. David Goetschmann (Morges-Ouest)</p> <p><b>Les professionnels de l'école</b> Mme Myriam Corthésy, Directrice Morges-Est M. Fabien Descoeudres, Directeur Morges-Ouest</p>	
PARTICIPANTS EXCUSES/ABSENTS	M. Cyril Mignot, Directeur Beausobre	
PARTICIPANTS NON CONVOQUES	<p><b>La société civile</b> Mme Valérie Wehrli-Schenk Mme Anetta Christinat Dr. Claude-André Mayor M. Frédéric Klink M Antony Viera</p> <p><b>Les autorités</b> Mme Martine Gloor-Chassot M. Julien Besuchet M. Vincent Jaques Mme Caridad Salomé Perez</p>	<p><b>Les professionnels de l'école</b> Mme Chloé Vecten M. Thomas Berset M. Yannick Maury</p>
REDACTRICE DU PROCES-VERBAL	Mme Céline Pillay	

	<b>Déroulement de la séance</b>
Mme Ciana	<p>Mme Ciana accueille et remercie l'assistance de leur présence à cette assemblée du CET.</p> <p>Elle précise que cette séance qui a lieu sous une forme un peu particulière était nécessaire car le CET n'avait rien à mettre dans l'ordre du jour de la séance suivante. Les propositions et projets venant en général soit du quart parents soit des directions, rien de concret n'avait jusqu'à ce jour été mis en avant. Mis à part bien sur le questionnaire qui finalement n'avait pas pu être mis en place. La séance d'aujourd'hui remplace aussi celle du 3 mai qui avait été annulée.</p> <p>Donc en définitif, cette séance a lieu afin de savoir quelle suite il faut donner au CET quant aux projets. Pour l'instant, le CET fait un peu du « sur place » et il faut redéfinir nos buts. Ni les uns, ni les autres n'avons du temps à perdre et de l'énergie à investir dans le vide.</p> <p>Elle espère que le CET trouvera ce nouvel élan.</p>
Mme Mme Guye-Vuillème	<p>Suite aux discussions qui ont eu lieu face au questionnaire, cette séance avait pour but d'échanger sur les différents sujets qui étaient amenés par le questionnaire. Le quart-parents a bien compris que certains sujets trop larges étaient plus une complication qu'autre chose. Le quart-parents souhaite être un relai entre les parents et les directions, sachant que les parents n'osent pas toujours s'adresser à la direction, mais pour cela, ils ont besoin de comprendre quelles problématiques sont rencontrées par les directions, pour l'enclassement par exemple. Elle pose la question quant au budget prévu pour le CET.</p>
Mme Ciana	<p>Réponds que, comme mentionné dans les séances précédentes, le CET dispose d'un budget de chf 15'000.- par année pour les événements. C'est à vous de proposer quelque chose (aux parents comme aux directions).</p>
Mme Corthésy	<p>Elle précise que le CET commence à devenir limite dysfonctionnant. Elle s'explique en prenant un cas concret. La responsable de l'APE d'Echichens a dit aux parents qui désiraient avancer leur enfant en 1P à qui cette demande a été refusée, qu'il fallait faire recours. Cette personne revient ensuite vers la direction en disant qu'elle ne comprenait pas que les parents doivent payer chf 350.-. En effet, lorsqu'on fait recours une somme de chf 350.- est à payer. Donc en plus de la mauvaise surprise du montant à payer, il y a une charge de travail supplémentaire à assumer pour l'école. Elle ne doute pas que cela venait d'une bonne volonté, mais si on n'a pas toutes les informations, il vaut mieux renvoyer les parents vers la direction afin qu'ils puissent poser leurs questions. Le questionnaire était de cette même lignée, sur l'intention il était très bien, mais le problème est que les questions posées vont amener à des demandes que l'on ne pourra pas satisfaire.</p>

	<p>A l'arrivée l'école va devoir justifier ce qu'elle fait, ce qu'elle fera sans problème malgré la charge de travail que cela va représenter, mais ne pourra peut-être pas changer la plupart des choses qui sont demandées. Tout ce qui est fait est réfléchi. L'école doit tenir compte des multiples impératifs et des nombreux intervenants dans la vie scolaire des enfants. Ces impératifs, les parents n'en ont peut-être pas conscience. Elle ajoute que cette séance est aussi là pour expliquer ces problématiques. Ce que l'école aimerait c'est trouver des points de collaboration de façon productive.</p>
Mme Ciana	<p>Elle mentionne qu'après lecture du questionnaire certaines questions étaient dirigées</p>
M. Audard	<p>Il ne trouve pas que les questions étaient dirigées. Il précise que les questions étaient sur thème et que chacun pouvait y apporter la réponse de son choix. Il informe qu'une question dirigée est une question qui amène à une réponse précise attendue par l'auteur de la question. Ce qui n'était pas le cas.</p>
Mme Ciana	<p>La présidente répond que sur ce point les avis divergent et qu'il faut accepter que cela n'était pas interprété de la même façon par tout le monde.</p>
M. Leoni	<p>Il demande ce que le quart-parents peut faire de mieux pour aider. Il désire que le CET devienne plus productif et que le temps soit rentabilisé.</p>
M. Grosso	<p>Il privilégie d'encourager les parents à s'adresser aux maîtresses ou aux directions. Le quart-parents souhaite aussi être là pour encourager les parents à contacter les enseignants et la direction pour répondre à leurs questions. Il pense que ce ne serait pas une bonne chose que le quart-parent prenne la responsabilité de répondre aux parents directement. Les informations peuvent aussi changer durant l'année pour donner suite à une note interne ou autre, et l'information que le quart-parents donnerait aux parents ne serait plus la bonne.</p> <p>Le but du questionnaire n'était pas de lancer un débat sur les transports publics ou autre chose mais de séparer les choses par sujet. En fait, c'est très difficile de créer un questionnaire qui soit adéquat.</p>
M. Descoedres	<p>Il faudrait faire un questionnaire qui soit beaucoup plus large dans le questionnement, avec des questions du type « Quelles sont vos préoccupations premières au sujet de l'école et du bien-être de vos enfants ? ». Il faudrait que les questions soient vraiment ouvertes. Le fait de poser une question qui dirait « quels sont les problèmes que vous rencontrez sur le chemin de l'école ? » cela sous-entend déjà qu'il y a des problèmes sur le chemin de l'école donc ça amène le parent à chercher un problème qu'il ne considérerait pas comme tel jusqu'à ce jour. De plus, il rappelle que le domaine des transports n'est pas du ressort de l'école.</p>

M. Lenoir	Le système scolaire de façon générale est traité lors du CET. Il y aura automatiquement des sujets qui ne concerneront pas les directions directement mais peut-être le quart-autorité par exemple.
M. Descoedres	Le souci c'est que si la diffusion se fait via l'école, cela sous-entend que l'école a validé le questionnaire et qu'elle peut traiter le sujet mis en avant alors que ce n'est pas le cas.
M. Lenoir	Ce moyen de diffusion et le seul qui nous permette de toucher un maximum de parents malheureusement.
Mme Corthésy	Suite à ce que M. Leoni a dit, pour être constructif, il faudrait partir sur un sujet de projet. Par exemple à Préverenges ils sont partis sur un projet concernant les écrans. C'est un énorme souci dans tous les établissements. Cela touche aussi le harcèlement par exemple. Au CET on cherche à mettre en place un projet de ce type. Les parents eux ont accès aux parents d'une façon différente par une animation et de la prévention. Ceci améliorerait le bien-être de l'enfant.
Mme Ciana	Pour revenir sur le canal de diffusion, le questionnaire devait être envoyé par le biais de l'école, c'est ce qui nécessitait l'accord des directions. Mais vous pouvez changer de façon de faire et envoyer l'invitation à la soirée seule par la direction. Durant la soirée, choisissez un créneau de diffusion et récoltez les informations pour avoir un créneau de diffusion complémentaire.
M. Audard	Pour le quart-parents, le questionnaire n'était pas un projet à part entière mais nous aurait permis peut-être de définir un projet pour l'avenir.
M. Lenoir	Il ne voit pas quel autre moyen de communication utilisé à part celui de passer par les agendas des élèves donc par l'école.
Mme Ciana	Comme déjà dit, l'idéal serait de passer par le biais de l'école seulement pour organiser votre soirée des parents et ce serait lors de cette soirée que le quart parents pourrait récolter les informations nécessaires afin de mettre en place un canal de diffusion et une façon de communiquer avec l'ensemble des parents qui le souhaitent. Le quart-parents bénéficie d'une adresse e-mail pour le CET, il serait possible de gérer cela par ce biais.
Mme Corthésy	Les directions n'ont pas le droit de faire certaines diffusions. Le canton pose un cadre très clair et nous ne pouvons pas y déroger, même s'il arrive que certaines exceptions soient faites. Pour les directions la communication avec les parents via les agendas demande une grande vigilance quant à la compréhension que les parents auront de l'information. Que ce soit car ils ne parlent pas français ou suivant la façon dont

	<p>l'information est tournée. Du moment que l'information arrive via l'agenda de leur enfant, les parents pensent que cela est validé par l'école et sous la responsabilité de l'école, donc les directions sont très vigilantes par rapport à tout cela.</p> <p>L'objectif que le quart parents avait avec ce questionnaire est tout à fait louable, cependant, la majorité des parents qui vont s'y intéresser ne comprendront pas soit le sens, soit le fait que c'est consultatif et du coup cela sera presque contre-productif.</p>
M. Lenoir	<p>Sur les presque 3000 parents, une séance des parents ne touchera qu'une quarantaine de personnes, si on a de la chance, donc cela ne sera pas représentatif de la majorité des parents d'élèves.</p>
Mme Corthésy	<p>Les directions non-plus n'arrivent pas à toucher tous les parents. Utilisez les conférences de parents pour vous faire connaître.</p>
Mme Guye-Vuillème	<p>L'objectif de ce questionnaire était vraiment d'ouvrir un maximum et de voir dans quels domaines le quart-parent pouvait être utile. Vous avez parlé des écrans, du harcèlement et on partira peut-être sur les problématiques que vous connaissez.</p>
M. Descoedres	<p>Ce qui est important c'est que les parents peuvent identifier le quart-parents comme des personnes relais. Et le quart-parents sera l'interlocuteur des directions pour rediriger les personnes aux bons interlocuteurs.</p>
Mme Guye-Vuillème	<p>Si le quart-parents trouve un bon conférencier, tel que M. Tisseron par exemple, qui avait fait salle comble à Beausobre, il serait possible de se focaliser sur un sujet comme les écrans par exemple.</p>
M. Descoedres	<p>M. Grosso avait aussi parlé du nettoyage de la ville par exemple ce qui pourrait être aussi très intéressant.</p>
Mme Ciana	<p>Dans ce domaine-là, il existe déjà des initiatives cantonales tel que « coup de balai ». C'est des fois plus facile de créer quelque chose en complément d'une initiative qui existe déjà. M. Hacker avait trouvé quelque chose sur une thématique au niveau des énergies. Si cette thématique vous intéresse, on a quelques éléments là-dessus.</p>
Mme Corthésy	<p>Ce qui peut être intéressant, ce serait de travailler sur le fait que les enfants ont leurs racines dans leur région, que leur région leur appartient et que du coup on respecte ce qui nous appartient et notre lieu de vie. Cela peut être fait à partir de différents projets. Le respect de notre région et de l'environnement serait une super initiative.</p>
M. Lenoir	<p>Il existe aussi une animation qui est déjà prévue « clean up day » au mois de septembre, pour la sensibilisation à la gestion des déchets.</p>

Mme Ciana	Si le quart-parents souhaite avancer sur ce sujet c'est possible
M. Lenoir	A priori, cela existe déjà.
Mme Guye- Vuillème	Alors pourquoi ne pas choisir le sujet du harcèlement qui semble être une préoccupation déjà très répandue.
M. Grosso	Pour les 5-6P, certains aimeraient avoir des rencontres sur ce sujet. Il a eu contact avec le sergent major Velu qui est très ouvert à ce sujet-là.
M. Descoedres	Dans les établissements, il est obligatoire de mettre en place la méthode de préoccupation partagée. Du moment que les parents ou les enfants parlent d'un problème lié au harcèlement, il y a toute un mécanisme qui se met en place avec des médiatrices/eurs qui sont formés pour gérer ce genre de cas. Il s'agit d'une méthode non-blâmante qui consiste à faire prendre conscience aux harceleurs de ce qu'ils sont en train de produire sur la cible et qui permet à la cible de s'exprimer.
Mme Corthésy	La direction fait en sorte que chaque enfant soit en sécurité à l'école et peut intervenir sur certaines situations qui sont parfois très aigues. Malheureusement, l'école ne peut agir que sur ce qui se passe à l'école et les enfants le savent. En exemple, certains enfants ont un jeu, très dangereux bien sûr, qui consiste à se coucher sur la route. Lorsque l'école réagi et leur demande de bouger, ils répondent à la personne du domaine scolaire qui les interpelle que cela ne le concerne pas car ce n'est pas sur le temps d'école. Bien entendu, face à ce genre de cas, l'école essaie de réagir, en contactant la police par exemple mais cela a très peu d'impact. Les élèves, aujourd'hui, savent très bien à quel moment l'école ne peut plus rien faire pour les cadrer et ils s'en servent. M. Velu de la police est déjà intervenu et il est très bon dans ce domaine.
M. Descoedres	Le sergent Velu est très efficace. Il intervient avec son équipe surtout sur le cyberharcèlement. Il intervient dans les classes et a des très bons résultats. Ce programme est déjà actif dans toutes les classes. La méthode de préoccupation partagée est mise en place lorsqu'une situation dure. Une bagarre qui a lieu juste un fois ne sera pas gérée par ce biais. Cette méthode est mise en place au moment où un mal-être ou une peur s'installe dans la vie d'un élève. Elle est activée par l'école de façon automatique afin de gérer le problème rapidement. Un parent ou un élève peut signaler le problème.
Mme Corthésy	Une chose qui est dite de façon systématique aux parents et aux élèves est que dès qu'une situation apparaît il faut en parler, soit à la direction, soit à l'enseignant ou aux médiateurs. L'école gèrera au mieux la situation et définira s'il s'agit d'une gestion de conflit ou d'une situation de harcèlement.
M. Lenoir	A Beausobre, il y a eu par exemple un incident le mardi 9 mai. Un courrier assez vague informait les parents que, suite à un problème de harcèlement et à cause d'une rumeur, un élève avait été pris à parti par beaucoup d'élèves du collège. Le courrier nous informait que tout était en place pour faire face (police, direction, PPLS) et une information était donnée aux classes.
Mme Guye-Vuillème	Cette problématique à l'air de devenir assez récurrente, il faudrait sensibiliser les enfants et les parents.

M. Grosso	Les parents qui se sont adressés à M. Grosso ne l'ont pas fait parce qu'ils rencontraient un problème avec leur enfant, mais plutôt à titre préventif. Ils voulaient savoir à qui s'adresser si un tel problème survenait et comment cela allait être géré. Ils avaient beaucoup d'interrogations sur ce sujet.
Mme Guye-Vuillème	Une sensibilisation est-elle faite au sein de l'école concernant ce sujet ?
M. Descoedres	La sensibilisation est faite, en général, par les enseignants. C'est eux qui ont souvent le bon réflex. Dans le cadre scolaire, les enseignants essaient de tisser un lien avec leurs élèves afin que lorsque les enfants rencontrent un problème, ils s'adressent à leur enseignant. Si toutefois l'enfant ne se sent pas à l'aise d'en parler à son enseignant, il y a beaucoup d'autres personnes à qui il peut s'adresser dans son entourage scolaire. Il s'adressera à la personne avec laquelle il se sentira le plus à l'aise pour aborder le sujet. L'information fini toujours par remonter. Il ne faut jamais rien minimiser.
Mme Ciana	Dans mon domaine privé, j'ai eu une mauvaise expérience avec un enseignant qui n'avait pas pris en compte un problème relevé par ma fille. Cependant, en s'adressant à un autre adulte du domaine scolaire, la situation pouvait être gérée.
Mme Corthésy	Avant, les enseignants n'étaient pas outillés pour gérer ce type de problème. Aujourd'hui, nous avons des adultes formés pour gérer ce type de problématique.
M. Leoni	Evoque la possibilité de faire des journées thématiques sur le temps d'école pour les élèves.
M. Descoedres	Cela est tout à fait possible. Cela a été fait sur le domaine des métiers dans d'autres écoles. Après, il faut tenir compte du nombre d'élèves et surtout du nombre de bâtiments. L'organisation, quant aux transports, sur le lieu de la conférence peut aussi être problématique.
Mme Corthésy	Il faut aussi tenir compte de la façon dont cette conférence est présentée. Dans le sens où il n'est pas possible de présenter les mêmes sujets à tous les âges et de la même façon. Le moyen de communiquer avec des 3-4P ne sera pas le même pour des 7-8P.
Mme Descoedres	Il faudrait séquencer 1 à 4P, puis 5 à 6P et enfin 7 à 8P.
Mme Corthésy	La conférence ne privilégie pas l'interactivité. Le moyen idéal, suivant le sujet, et de faire passer un conférencier dans les classes afin de permettre un échange et un questionnement. C'est ce que fait PROFA pour l'éducation sexuelle. Ce qui permet de s'adapter à la classe et à ses préoccupations.
M. Descoedres	Un genre de spectacle interactif de la troupe Caméléon existe. C'est assez intéressant car, au cours du spectacle, les élèves peuvent arrêter la narration et y apporter un déroulement différent selon leurs idées ou leurs questionnements. C'est super intéressant mais malheureusement très cher.

Mme Corthésy	C'est réputé est vraiment super mais malheureusement le prix ferait que aucun autre projet ne pourrait exister.
Mme Ciana	La problématique du harcèlement ne devrait-elle pas être ciblée sur une tranche d'âge ?
Mme Corthésy	La tranche de 5 à 8P serait sans doute idéale. Aujourd'hui, le Sergent Velu se rend compte que ses services ont toujours un train de retard. Le portable est accessible pour les enfants de plus en plus tôt et les enfants sont confrontés à cela de plus en plus jeunes. Le problème c'est le delta que l'on trouve entre l'enfant qui a accès à tout cela très jeune, et celui qui n'a pas de portable et qui pourrait être déstabilisé voire choqué par les sujets abordés.
Mme Ciana	Afin donc d'avancer sur une idée de projet, elle demande donc aux parents de se renseigner sur la faisabilité de ce projet quant aux tarifs et à l'organisation.
M. Lenoir	Il serait bien que les parents soient aussi touchés par ce projet.
Mme Ciana	Il serait peut-être possible de faire quelque chose sur la journée avec les enfants, puis une deuxième partie en fin de journée, voir en soirée, pour les parents.
Mme Corthésy	Le sujet pourrait être amené en l'appelant « Comment protéger nos enfants du cyberharcèlement ». Ce qu'il faut c'est que les parents se rendent compte que le portable doit être géré, qu'on ne peut pas laisser les enfants seuls face à cela. Les parents ont beaucoup trop confiance en leur enfant. Et, tout le monde le sait, un petit mot inséré dans une barre de recherche de façon innocente peut amener à des résultats catastrophiques.
M. Descoedres	La question des écrans est très intéressante aussi pour les parents des tout petits. Les études montrent que les écrans sont un frein dans le développement de l'enfant. Et intervenir auprès des parents d'enfants plus jeunes pourrait être très bénéfique.
Mme Corthésy	Il y a beaucoup d'enfants qui découvrent la socialisation en 1P. Cela est un frein vraiment conséquent et l'isolement des tout petits à cause des écrans devient un énorme problème. Le COVID a aussi créé un sentiment d'isolement pour les enfants mais aussi et surtout pour les parents. Il n'y a pas forcément une hotline pour aider les parents qui ne s'en sortent plus et qui malheureusement se sentent seuls et baissent les bras. Ceci serait aussi un domaine d'action très intéressant.
Mme Ciana	Après toutes ces discussions je pense que vous avez beaucoup de possibilités et des pistes plus précises pour mettre quelque chose en place, avec, pourquoi pas, un spectacle si cela rentre dans le budget.

M. Descoeurdes	Les niveaux à cibler par rapport au spectacle serait les 6-7P, car les 5P ont une autre animation de prévue. Les sujets seraient à débattre avec la compagnie selon ce qu'ils peuvent proposer.
M. Grosso	Demande s'il serait possible de la part de l'école d'informer les parents du passage en classe des intervenants sur certains sujets. Les parents pourraient dès lors en discuter avec leur enfant et les faire réfléchir sur cette problématique. Ils auraient à ce moment-là peut-être plus de questions à poser et pourraient se préparer à cette venue.
M. Descoeurdes	Il est sans doute possible de prendre rendez-vous avec M. Veluz pour qu'il vous présente ses programmes. Il est vrai que les parents ne sont pas toujours au courant du passage de la police dans les classes.
Mme Corthésy	M. Veluz peut aussi être disponible pour faire les présentations aux parents, il est très adéquat. La présence d'un médecin peut aussi être intéressante pour crédibiliser le discours.
Mme Ciana	Elle précise qu'elle possède des adresses concernant le côté médical.
Mme Corthésy	Il y a des expériences qui ont été faites en monitorant le sommeil des élèves qui laissent leur portable 2h avant d'aller au lit et les autres. Les parents n'ont pas forcément cette notion.
M. Lenoir	Il fait remarquer que les parents doivent plutôt recevoir une orientation cyber. Mais les enfants, en ce qui concerne le harcèlement, ne passent pas que par les écrans, cela a aussi lieu dans leur vie quotidienne.
Mme Corthésy	Beaucoup d'enfants se moquent des autres, mais à aucun moment, ils ne se rendent compte que cela est du harcèlement. C'est pour cela que la méthode de préoccupation partagée fonctionne. Les seuls enfants sur lesquels cette méthode ne fonctionne pas, et pour lesquels c'est très difficile pour nous de trouver des solutions, ce sont les rares enfants qui n'ont pas d'empathie. Ils sont très rares mais il y en a.
Mme Ciana	Les 6-7P représentent combien d'élèves ?
Mme Corthésy	Environ 230 sur Morges-Est et pareil sur Morges-Ouest
M. Lenoir	Les enfants savent très bien ce qu'il faut ou ce qu'il ne faut pas faire. Ils font très bien la différence entre le cyberharcèlement et le harcèlement.
M. Descoeurdes	Les parents utilisent la tablette et l'écran pour ne pas avoir besoin de s'occuper de l'enfant et de jouer avec lui. L'école attend un soutien des médecins pour qu'ils expliquent aux parents que ce n'est pas lui rendre service que de créer cette espèce de bulle où l'enfant se retrouve hypnotisé par son écran. Le travail doit même être fait avant l'arrivée à l'école.

Mme Corthésy	Il existe des enfants qui se font déjà hospitaliser à l'âge de dix ans car ils sont dépendants des écrans. Il faut comprendre que si l'enfant n'obéi pas aux parents, il n'obéira pas à l'enseignant, et ne sera pas dans une bonne attitude pour apprendre.
Mme Guye-Vuil-lème	Il y a deux problématiques. Certains parents se moquent complètement de ce que leur enfant fait sur internet et il y a des parents un peu plus cohérents qui suivent et mettent des systèmes de contrôle parental. Mais il y a des parents pour qui les écrans, les téléphones et internet c'est le diable. Cette dernière catégorie n'est pas bonne non plus car au moment où l'enfant sera confronté à l'utilisation de ces outils pour sa scolarité, il sera totalement perdu. La thématique est assez large.
Mm Ciana	Il faut prendre contact avec les entités qui peuvent intervenir, M. Veluz, pour la version parents et Caméléon pour la partie enfants. Il faut voir comment vous pouvez monter quelque chose qui associe les deux et prendre aussi leurs conseils par rapport à ce qu'ils font déjà et qui pourrait être repris dans nos établissements. Evitez le mois de décembre. La médecin dont j'ai les coordonnées, la Dresse Manon Macherel, pourrait peut-être vous renseigner ou vous aiguiller. Mme Ciana va vérifier avec elle si elle peut transmettre l'adresse mail. Pour les parents il faudra sans doute faire en plusieurs fois car cela représente beaucoup de monde selon les différents degrés que vous désirez impacter.
Mme Corthésy	Dans ces séances, il faudrait aussi associer les infirmières scolaires afin qu'elles puissent soutenir les parents. Il faut également prévoir une continuité, ce n'est pas juste une information qui va être transmise et appliquée. Le travail suite à l'information pour les parents et les enfants est considérable et il faut une aide et un suivi.
Mme Ciana	Elle transmettra aussi les coordonnées d'une neuropsy de la région.
M. Lenoir	Il faudra qu'on arrive à fixer des dates en tenant compte des agendas scolaire aussi.
Mme Corthésy	La compagnie Caméléon est très prise et fixer des dates sera sans doute compliqué, mais dans la mesure du possible on essaiera de s'adapter. Certaines compagnies acceptent d'être payées en 2023 et de jouer en 2024, cela peut vous aider au niveau du budget peut-être.
M. Grosso	Il vient sur le sujet de l'éducation numérique, avec des tableaux interactifs et il est surpris que cela se fasse aussi sur les petits.
M. Descoedres	Morges fait partie des derniers à mettre en place cela. Il s'agit en effet d'écrans, mais il faut voir cela comme un outil de travail. Les enfants ne vont pas passer leur temps sur l'écran. Il y a des leçons ou l'écran n'est pas du tout utilisé. On est en train de voir si, dans un deuxième temps, on pourrait avoir des tableaux noirs sur roulette pour l'utilisation de la craie et de l'écriture.

Mme Corthésy	Ces tableaux sont extrêmement bien faits. Pour le visuel c'est très simple, et pour l'utilisation, les enfants écrivent sur le tableau et après ils peuvent utiliser ce qu'ils ont fait pour l'imprimer ou le mémoriser.
M. Descoedres	Cela n'est qu'une première partie, après il y a aussi l'utilisation de petits robots pour faire de la programmation ou pour faire des parcours. Il y a vraiment des choses intéressantes qui sont tout à fait adaptées au domaine scolaire.
Mme Ciana	Chez les tout petits, il y a des enfants qui commencent l'école et qui n'ont jamais tenus un crayon donc même les tests de développement ont dû être modifié car les enfants ne savaient même pas entourer une image.
Mme Guye-Vuillème	Elle questionne sur un tout autre sujet. Elle désire savoir pourquoi la cantine scolaire de Colombier est chf 18.- et fr 10.- à Morges.
Mme Ciana	Beaucoup de choses entrent en ligne de compte. La participation de la Commune pour le repas, le nombre de repas commandés (ce qui permet une plus grande marge de négociation) et le choix du prestataire par exemple.  Mme Ciana questionne les directions quant à leurs horaires d'ouverture durant les vacances afin de savoir à quel moment le quart-parents peut joindre l'école pour la préparation du prochain CET s'ils ont des questions.
Mme Corthésy	L'école est fermée la dernière semaine de juillet et la première d'août.
M. Leoni	Il explique qu'au Tessin les 1-2-3-4P ont reçu une maisonnette en bois qu'ils ont dû décorer sur le thème de Pâques et les maisonnettes étaient pendues dans une petite forêt. Ce projet avait réuni plein de participants et il trouve cela vraiment sympa et ludique. Il voudrait savoir si ce type de projet serait envisageable sur nos établissements.
Mme Ciana	Il y a des choses qui sont faites par la maison de la rivière mais cela pourrait être envisageable. Il faudrait voir avec Monsieur Vincent Jaques.
Mme Corthésy et M. Descoedres	L'école est bien entendu toujours intéressée pour les projets de ce type.
Mme Ciana	Clôture la séance à 21h06

Distribution : A tous les participants  
ASIME  
CODIR ASIME

Le 20 août 2023

Pour le Conseil d'établissement



Sylvie Ciana  
Présidente



Céline Pillay  
Secrétaire